

Le prisme
de la prostitution

Bibliothèque du féminisme

*Collection dirigée par
Oristelle Bonis, Dominique Fougeyrollas, Hélène Rouch*

publiée avec le soutien de
l'Association nationale des études féministes (ANEF)

Les essais publiés dans la collection *Bibliothèque du féminisme* questionnent le rapport entre différence biologique et inégalité des sexes, entre sexe et genre. Il s'agit ici de poursuivre le débat politique ouvert par le féminisme, en privilégiant la démarche scientifique et critique dans une approche interdisciplinaire.

L'orientation de la collection se fait selon trois axes : la *réédition* de textes qui ont inspiré la réflexion féministe et le redéploiement des sciences sociales ; la publication de *recherches*, essais, thèses, textes de séminaires, qui témoignent du renouvellement des problématiques ; la *traduction* d'ouvrages qui manifestent la vitalité des recherches féministes à l'étranger.

(Liste des ouvrages parus, en fin de volume.)

Gail Pheterson

Le prisme
de la prostitution

*Traduit de l'anglais (États-Unis)
par Nicole-Claude Mathieu*

L'Harmattan
5-7, rue de l'École-Polytechnique
75005 Paris - FRANCE

L'Harmattan Hongrie
Hargita u. 3
1026 Budapest - HONGRIE

L'Harmattan Italia
Via Bava, 37
10214 Torino - ITALIE

Le Prisme de la prostitution
édition augmentée de
The Prostitution Prism, Amsterdam University Press, 1996.

La version originale anglaise est traduite en espagnol sous le titre *El Prisma de la prostitución* (Madrid, Talasa Ediciones s.l., 2000). Les chapitres 3 et 4 ont été publiés en allemand sous forme de livre : *Huren Stigma*, Hamburg, Verlag am Galgenberg, 1990 ; et en chinois dans *Working Papers in Gender/Sexuality Studies*, n^{os} 1 & 2 (Special Issue : « Sex Work : Prostitutes' Rights in Perspective »), janvier 1998, Chungli (Taiwan), The Center for the Study of Sexualities, National Central University.

L'auteur remercie pour leur aimable autorisation de reproduction des textes déjà publiés en français : les Presses Universitaires de France (© 2000) pour le chapitre 1 : « Définition » ; les Établissements Émile Bruylant et l'École des sciences criminologiques Léon Cornil, Faculté de droit de l'Université libre de Bruxelles (© 1992) pour le chapitre 2 : « La catégorie "prostituée" dans la recherche scientifique » ; et le Groupe de Genève « Violence et droit d'asile en Europe » (© 1994) pour le chapitre 6 : « Droit d'asile, migration et prostitution ».

© Gail Pheterson
© L'Harmattan, 2001
ISBN : 2-7475-0982-6

Remerciements

Ce livre reflète le paysage de mon engagement politique et intellectuel sur le sujet de la prostitution dans divers contextes anglo-saxons et francophones. On trouvera en note dans chaque chapitre, et notamment au chapitre 3, l'expression de ma gratitude envers les personnes et les organisations qui ont, hors de France, contribué à ces études.

Le présent volume doit son existence à Hélène Rouch, codirectrice de la collection « Bibliothèque du féminisme » à L'Harmattan ; je la remercie de la confiance qu'elle a témoignée envers mon travail et de l'énergie qu'elle a mobilisée afin de réunir les conditions de sa parution en français. Le soutien financier de l'Association nationale des études féministes (ANEF) et de la Faculté de philosophie et de sciences humaines et sociales de l'Université de Picardie Jules Verne à Amiens a été d'un grand secours.

Ma dette principale est envers Nicole-Claude Mathieu qui a consacré à la traduction un soin extrême. La finesse, l'exigence de fidélité et la puissance intellectuelle que Nicole apporte à l'expression des idées sont véritablement impressionnantes. Ce fut une expérience privilégiée de réviser avec elle les versions successives de cette traduction.

Je tiens aussi à remercier Oristelle Bonis, Danielle Charest, Brigitte Gluba, Marilyn Hacker, Annik Houel et Brigitte Lhomond du Centre lyonnais d'études féministes (CLEF) ainsi que les membres de l'association CABIRIA à Lyon, qui nous ont généreusement aidées à divers titres : lecture d'épreuves, apport de documentation, recherches bibliographiques ou précisions sur des difficultés de traduction. Je suis très honorée de l'accueil de Constance, représentante française au Premier Congrès mondial des putains à Amsterdam en 1985, qui, à l'occasion de cette traduction, m'a fait partager le riche vocabulaire de la rue exprimant l'expérience des femmes qui manœuvrent dans les dédales du système des rapports de sexe.

PRISME = *Forme d'un cristal à plusieurs faces, en matière transparente, qui a la propriété de dévier et de décomposer les radiations. — Fig. Ce qui fait voir les choses à partir de préjugés et d'émotions. Voir à travers un prisme : voir la réalité déformée.*

Introduction

Le prisme de la prostitution

« Je déteste ça, quand je vais dans des bars pour célibataires, les hommes m'abordent toujours en disant : "Eh, mon chou, je te paie un verre ?" J'ai toujours envie de répondre : "Non, mais je prends les quinze balles." »

Margaret Smith (sur scène, 1984)

« Soyez sages... et sinon, faites gaffe ! »

Helen Jessie à ses filles (chaque fois qu'elles passaient la porte ; années cinquante-soixante)

Cet ensemble de textes couvrant des années de travail théorique et militant depuis 1983 a pour fil conducteur la prostitution. Transparente dans ses aspects explicites mais objet miroitant, la prostitution fonctionne comme un prisme en ce qu'elle dévie l'attention, décompose l'entendement et déforme la réalité. Objet suprême de projection lorsqu'on la considère de l'extérieur, la prostitution, vue de l'intérieur, peut être un lieu privilégié d'observation et d'analyse. À vrai dire, l'objet de la projection n'est pas réellement la prostitution, qui est un *rapport* impliquant au moins deux êtres également humains, mais plutôt *les femmes* identifiées comme prostituées. Voulant éviter l'effet aveuglant — et déshumanisant — qui s'opère à scruter des personnes à travers un prisme de préjugés et d'émotions, je privilégie délibérément la position stratégique des femmes portant cette marque, qu'il s'agisse de travailleuses du sexe rémunérées, ou de femmes arbitrairement accusées de prostitution, ou de femmes stigmatisées comme putains en raison du statut que leur donnent leur travail, leur couleur, leur classe, leur sexualité, les sévices qu'elles ont subis, leur ethnie,

leur situation matrimoniale, ou simplement leur genre.¹ En allant à l'encontre des schémas répétitifs de défense ou d'offense projectives, j'espère faire mieux comprendre la logique politique sous-jacente à un système social qui refuse obstinément aux femmes un statut humain sans réserves.

Dans chaque texte, on passe d'un examen détaillé de l'expérience et des lois à une analyse de l'intention et du sens. Que se passe-t-il en réalité dans le travail du sexe et qu'est-ce qui est exactement proscrit par les lois anti-prostitution ? Que signifie la prostitution pour chaque partie impliquée, y compris l'État, et que symbolise-t-elle pour ceux qui sont hors scène ? Comment interpréter les hypocrisies qui imprègnent les attitudes et les politiques envers la prostitution ? Ces questions en appellent d'autres, fondamentales, quant à la fluidité de l'économie sexuelle au sein des rapports de sexe/genre tant traditionnellement licites que traditionnellement illicites. À chaque niveau d'analyse, les définitions des termes et des catégories sociales se révèlent glissantes et lourdes de conséquences. En dehors de critères culturels, à la fois stricts et mouvants, de ce qui est considéré comme convenable ou au contraire transgressif dans le comportement des femmes, le sens se dissipe. Ôtez de l'échange économique-sexuel le stigmate de putain, et la « prostitution » s'évapore.

¹ Le genre féminin peut, bien entendu, être assumé par, ou attribué à des hommes, le plus souvent des travestis et des homosexuels. Beaucoup se trouvent dans la prostitution (bien qu'à l'échelle mondiale ils ne représentent qu'une petite minorité par rapport aux femmes) et ils sont souvent soumis à des sévices en tant que personnes féminines, travestis, homosexuels, travailleurs du sexe et/ou migrants. Ce livre part de la position des femmes biologiques parce que le prisme de la prostitution utilise le marqueur anatomique du sexe femelle, et non le genre féminin, pour rationaliser le contrôle social de l'ensemble des femmes. Ce sont donc les divers usages qu'on fait des femmes comme classe, et non la pluralité de genres dans l'industrie du sexe, qui font l'objet de cette étude. Étant donné la confusion qui se produit en anglais entre *sex* pour le sexe biologique et *sex* pour sexualité, j'utiliserai parfois le terme « genre » (*gender*) au lieu de sexe pour désigner un rapport social entre des femmes et des hommes biologiques, ainsi dans « rapports de genre » (*gender relations*) plutôt que « rapports de sexe », ou « codes de genre » plutôt que « codes de sexe ». Voir Mathieu (1989/1991 et 2000) pour une analyse approfondie du rapport entre sexe et genre.

De fait, bien que la prostitution soit le sujet central de ce livre, et bien que la perspective théorique soit fonction de la réalité sociale des femmes qu'on appelle des prostituées, la problématique envisagée n'est ni le commerce du sexe ni l'oppression d'une catégorie de femmes, mais les concepts mêmes de « prostitution » et de « prostituée ». Je soutiendrai que ces concepts sont des instruments sexistes de contrôle social, inscrits de façon rigide et envahissante dans les pratiques légales discriminatoires, les biais de la recherche scientifique, les défenses psychiques, les préjugés et, au niveau le plus fondamental, dans les rapports entre les sexes. Examiner les mécanismes qui sous-tendent un tel engrenage dans la légitimation de l'injustice amène sans cesse à quitter le domaine spécifique du travail sexuel effectué par des femmes pour parvenir au domaine plus général de la lutte des femmes pour l'autonomie économique, corporelle, sociale et sexuelle.

Les textes ici réunis ont été écrits pour des publics différents et à des périodes différentes. Les analyses se fondent sur des recherches menées en Europe occidentale et en Amérique du Nord, mais elles ont une certaine pertinence du point de vue mondial étant donné les migrations de femmes du Sud vers le Nord et l'influence qu'ont exercée sur ma réflexion les recherches et le militantisme de femmes d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine. Le style de présentation varie aussi largement : entrée concise de dictionnaire, compte rendu scientifique, long essai de vulgarisation, reprise de notes de conférences destinées à des réunions académiques ou politiques, études psychologiques, annexes sur des outils de recherche dont un questionnaire et le programme d'un groupe de travail. Malgré cette diversité formelle, les textes se complètent afin de constituer une élaboration théorique unifiée, encore qu'à facettes multiples. On trouvera la dimension militante de la discussion dans un livre qui va de pair avec celui-ci : *A Vindication of the Rights of Whores* (Pheterson, ed., 1989).

Le présent volume débute par une définition globale de la prostitution, donnant un aperçu des tensions sociales, symboliques, idéologiques, gouvernementales et politiques qui déterminent les paramètres de l'économie sexuelle dans les rapports de genre. La plupart des thèmes du livre sont abordés

dans cet exposé introductif, à commencer par la fluidité dont j'ai parlé plus haut — fluidité par laquelle, comme le démontre l'ethnologue italienne Paola Tabet (1987 ; 1988), les compensations financières ou matérielles données par les hommes pour obtenir les services sexuels de femmes peuvent être caractérisées comme prostitution ou bien s'intégrer à des relations comme le mariage ou les rendez-vous, au long d'un « continuum de l'échange économique-sexuel ».

Passant de la pratique à la personne, le texte suivant examine les (faux) présupposés qu'utilise la recherche scientifique pour construire la catégorie de « prostituée » (chapitre 2). Qui sont les prostituées ? Forment-elles un groupe de personnes distinct ? Les chercheurs n'ont en fait jamais démontré une quelconque spécificité des travailleuses du sexe qui ne disparaisse à l'examen de la confusion méthodologique entraînée par les variables utilisées, telles que l'emprisonnement, l'hospitalisation, l'usage de drogues ou le fait d'être sans-abri. Historiquement, les hommes de science ont depuis longtemps recherché et décrété toutes sortes d'anomalies chez les prostituées. L'exemple le plus célèbre est la recherche de Cesare Lombroso à la fin du XIX^e siècle sur *La femme criminelle et la prostituée* (1885). Personne aujourd'hui ne croit à la thèse de Lombroso selon laquelle les prostituées ont une nature démoniaque qu'on peut constater d'après des mesures précises de leur crâne — thèse qui rappelle la prétention de scientifiques de l'Allemagne nazie à prouver la cupidité des Juifs en mesurant leur crâne et leur nez, ou celle de scientifiques européens et nord-américains à prouver génétiquement l'intelligence inférieure des Africains. Ces méthodes sont largement dénoncées comme spécieuses et absurdes, mais les scientifiques n'ont pas cessé de chercher d'inhérentes spécificités, négatives et parfois positives, dans le cerveau de divers groupes sociaux. Les exemples abondent de projets de recherche qui persistent à traiter la variable « prostituée » comme une identité fixe plutôt que comme un statut social contingent, posant ainsi la prostitution en tant que caractère ou destin féminins, coupés des réalités dynamiques que sont les rapports de groupe et le pouvoir politique.

Mes redéfinitions critiques, de la « prostitution » comme *contexte* social et de la « prostituée » comme *statut* social, se sont développées à partir d'un précédent engagement plus militant, aux Pays-Bas et aux États-Unis.² Mon intérêt pour la prostitution a débuté aux Pays-Bas dans le milieu des années quatre-vingt, où un climat de militantisme coopératif stimulait des alliances effectives entre les prostituées, les responsables politiques et les féministes néerlandaises anti-violence et pro-droits³. Les prostituées néerlandaises et leurs allié/e/s réussirent à cette époque à obtenir que le gouvernement inclue explicitement les prostituées dans « les droits des femmes à l'intégrité psychique et physique et à l'autodétermination » (*Emancipatiezaken*, p. 50).⁴ La secrétaire d'État Annelies Kappeyne van de Coppello, du ministère néerlandais des Affaires sociales et de l'Emploi, reconnut que « les femmes doivent avoir la liberté de choisir de travailler ou non comme prostituées ». Étant donné que « il y a des circonstances où les femmes n'ont pas cette liberté de choix, la politique à suivre sera, entre autres choses », affirma-t-elle, « d'accroître l'autonomie et la résistance des prostituées » (Kappeyne van de

² Cet engagement fut inspiré et nourri par un important réseau de personnes et d'organisations que je remercie dans le chapitre 3. Margo St. James, pionnière des prostituées militantes aux États-Unis, fut mon alliée politique la plus proche tout au long des années quatre-vingt. Ensemble, nous avons fondé et dirigé le Comité International pour les Droits des Prostituées et présidé le Premier et le Second Congrès Mondial des Putains (voir Pheterson, ed., 1989).

³ « Anti-violence » (des hommes contre les femmes) et « Pro-droits » (des femmes) : deux tendances qui, ailleurs et notamment aux États-Unis, étaient en antagonisme théorique et stratégique ; voir aussi la note 8 sur les « Sex Wars ». (*N.d.T.*)

⁴ Pour des documents et témoignages, voir en néerlandais : Altink (1993), Belderbos & Visser (1987) et Groen (1987) ; en anglais : Verbeek & Van der Zijden (1987) et Sax (1987). Depuis la fin des années quatre-vingt, les relations entre les responsables politiques et les militantes prostituées sont devenues plus tendues aux Pays-Bas, à cause d'un accroissement du contrôle gouvernemental sur les travailleurs immigrés, y compris un contrôle et un harcèlement discriminatoires contre les prostituées étrangères, et à cause de la violente controverse concernant les réformes légales (voir le chapitre 6 : Droit d'asile, migration et prostitution).

Coppello, 1986). Considérer de la sorte la prostitution comme une affaire sociale, une question d'emploi et une lutte d'émancipation marquait un écart radical par rapport aux idéologies dominantes pour lesquelles la prostitution est une question relevant de la justice pénale (la prostituée étant le hors-la-loi suspect), de la santé publique (la prostituée étant le vecteur suspect de transmission des maladies) et/ou de la réforme sociale (la prostituée étant la victime impuissante qu'il faut réhabiliter).⁵

Dans le chapitre 3 (Le stigmate de putain : Déshonneur féminin et indignité masculine), essai subventionné par le ministère néerlandais des Affaires sociales et de l'Emploi durant les années où, comme indiqué ci-dessus, prédominait l'orientation vers l'emploi et l'émancipation, je dissèque les distorsions qui font des prostituées des créatures passives, malades, immorales, autrement dit, des putains. Le sous-titre me

⁵ Pour des recherches et des témoignages critiques de la distorsion méthodologique et de l'injustice quotidienne liées à ces présupposés, voir : Carmen & Moody (1985), Delacoste & Alexander (1987) et Pheterson (1989) ; pour la critique des distorsions propres à la santé publique, voir l'analyse par Alexander (1987) des prostituées comme bouc émissaire pour le SIDA, et l'histoire sociale des maladies vénériennes aux États-Unis depuis 1880 par Brandt (1985) ; d'autres travaux historiques significatifs, portant sur le XIX^e et le début du XX^e siècle, sont : Gibson (1986) pour l'Italie, Harsin (1985) pour la France, Roberts (1992) pour une étude globale sur la civilisation occidentale, Rosen (1982) pour les États-Unis et Walkowitz (1980) pour la Grande-Bretagne. Pour une analyse de la prostitution comme relevant du travail, voir particulièrement Tabet (1987 ; 1988) et White (1990). Obtenir la reconnaissance légale de la prostitution comme *travail* est un des objectifs premiers des prostituées militantes. C'est ainsi qu'en Équateur, une organisation pour les droits des prostituées s'intitule *Asociación Femenina de Trabajadoras Autónomas* : Association féminine de travailleuses autonomes (voir Rodez, Velasteguí & Velásquez, 1991) ; à Atlanta en Géorgie (voir French, 1988), une organisation s'appelle « HIRE », acronyme pour « *Hooking Is Real Employment* » : le tapin est un véritable emploi [N.d.T. : *to hire* signifie « embaucher »]. Sur des T-shirts, on peut lire ces deux slogans à succès : « *It's a business doing pleasure with you* » : c'est un travail, le plaisir avec toi [N.d.T. : inversion de la formule courante *it's a pleasure doing business with you* : c'est un plaisir de travailler avec vous] et « *A blow job is better than no job* » : mieux vaut tailler une pipe que se taper le chômage.

fut inspiré par la revue abolitionniste⁶ publiée aux Pays-Bas de 1911 à 1937 et intitulée *Mannenadel en Vrouweneer* (Noblesse des hommes et Honneur des femmes). Les rédacteurs et contributeurs zélés de cette revue se consacraient à promouvoir « l'honneur et la vertu » et à « la lutte contre toute forme d'immoralité publique ». ⁷ « L'immoralité publique » référait particulièrement à la prostitution tandis que la promotion de l'honneur et de la vertu visait à attaquer celles qui étaient jugées sans vertu étant donné leur « impudicité » ou « impureté » (*onkuischheid* en néerlandais), dont la participation à un commerce sexuel était un grave symptôme. Il existait — et continue d'exister — des critères de vertu différents pour les femmes et pour les hommes, asymétrie que laisse entendre la juxtaposition de *noblesse* des hommes et *honneur* des femmes. À l'examen des interprétations légales, sociales, psychologiques et idéologiques du mot « prostituée », se révèlent les prérogatives de classe (et l'immunité morale) qui s'attachent à la noblesse des hommes et les entraves morales (et la subordination de classe) qui s'attachent à l'honneur des femmes. Cette asymétrie n'implique rien moins que la délégation de l'agentivité humaine aux hommes et des

⁶ S'agissant de la prostitution, le terme « abolition » a, de façon significative, deux sens différents, à savoir l'abolition de la réglementation gouvernementale de la prostitution par opposition à l'abolition de la prostitution en soi. À l'origine du terme dans le premier sens, Josephine Butler, féministe et réformatrice sociale britannique du XIX^e siècle, fonda dans les années 1860 la Fédération pour l'Abolition de la Réglementation Gouvernementale de la Prostitution, afin de protester contre le contrôle et le harcèlement de l'État sur les femmes de la classe ouvrière ; vingt ans plus tard, ce mouvement avait été largement supplanté par un mouvement de pureté sociale partisan de l'abolition de la prostitution en soi (voir Walkowitz, 1980). *Mannenadel en Vrouweneer*, publié à Roermond par J. J. Romen & Zonen et dont J. Bemelmans était le rédacteur en chef, se situe dans cette tradition de purisme social. Une Fédération Internationale des Abolitionnistes existe encore de nos jours et continue de distordre l'intention première de Butler.

⁷ Texte original en néerlandais : « ... ons tijdschrift als het orgaan van Voor Eer en Deugd gestreden voor de openbare zedelijkheid entegen elken vorm van openbare onzedelijkheid. » In : *Mannenadel en Vrouweneer*, vol. 26, n° 1, octobre 1936, p. 1.

impératifs de genre aux femmes. En termes linguistiques, le genre sert de qualificatif à *l'humanité mâle* et l'humanité sert de qualificatif aux *femelles humaines* (Michard, 1991). Me revient en mémoire cette vieille question (propre à la Frise hollandaise) à propos d'un nouveau-né : « Est-ce un enfant ou une fille ? »

Des idéaux tels que l'honneur, la vertu, l'innocence ou la chasteté sont des mystifications qui dissimulent le contrôle social sur les femmes. Les restrictions discriminatoires apportées à leur comportement sont alors présentées comme de nécessaires « protections » de femmes innocentes contre la corruption ou la contagion. La « corruption » ou la « contagion » ne sont fatales que pour les femmes. Comme le dit un proverbe cambodgien : l'homme est un diamant et la femme un bout de coton blanc ; s'ils tombent dans la boue, le diamant redevient propre au lavage, mais le coton demeure sale à jamais (Kuoch, Miller & Scully, 1992, p. 204).

Les femmes en situation de transgression sont vues comme mauvaises ou déchues, mauvaises si c'était motivé par leur intérêt propre (ce qui est en soi transgressif pour les femmes), déchues si elles ont été la proie d'un dessein masculin malveillant. Qu'elles soient agents ou victimes de la transgression, ces femmes sont distinguées des « femmes vertueuses » par le stigmate de « putain ». La division des femmes entre celles qui sont honorables et celles qui ne le sont pas est peut-être la fonction politique la plus insidieuse du stigmate de la putain ; non seulement il isole effectivement les prostituées des autres femmes et isole effectivement les autres femmes des « seules combattantes des rues que nous ayons » (Atkinson, 1974/1975, p. 142), mais il rend aussi toute une série de libertés incompatibles, pour une femme, avec la notion de légitimité. De fait, l'accès à la liberté est à la fois au-dessus et en dessous des femmes honorables : au-dessus, chez les nobles hommes ; en dessous, chez les femmes déchues. Il est significatif que les femmes déchues soient punies exactement pour l'autonomie sexuelle, la mobilité géographique, l'initiative économique et la prise de risque physique qui confèrent le respect aux nobles hommes. Les hommes qui ne sont pas affranchis d'une oppression raciste, xénophobe ou homophobe subissent aussi des contrôles discriminatoires, mais même ces

hommes sont formés à exercer la domination sur « leurs » femmes et à exercer leur initiative en matière de sexualité, de déplacements et de commerce.

Dans le chapitre 4 (Le stigmaté de putain : Crimes d'impudicité), j'avance que le stigmaté de putain, bien que visant explicitement les femmes prostituées, contrôle implicitement *toutes* les femmes. Alors qu'une prostituée incarne par définition le stigmaté de putain et est donc coupable, les autres femmes sont soupçonnées (« Où étais-tu ? ») et accusées (« Espèce de pute ! »). Ce qu'implique l'accusation de putain est le crime d'impudicité. L'examen des définitions du mot « impudique », sens adjectival de « putain », met en évidence la généralité de cette marque d'infamie spécifique aux femmes et dissipe toute illusion qu'elles pourraient avoir quant à l'immunité procurée par une bonne conduite ou l'appartenance à une classe supérieure. Le stigmaté de putain est un instrument tout prêt d'attaque sexiste contre les femmes jugées trop autonomes, qu'il s'agisse de se défendre ou simplement de s'exprimer : telles les femmes qui s'élèvent ouvertement contre les hommes qui les maltraitent, les lesbiennes visibles, les femmes qui manifestent pour le droit à l'avortement, les résistantes aux régimes de dictature (voir chapitre 6), les prostituées des rues, les femmes non ou mal voilées, ou même les femmes dont la poitrine ou les pieds sont jugés trop grands ; ce stigmaté convient aussi pour tenir en suspicion les veuves, les femmes battues, les mères célibataires, les femmes qui voyagent — ou rentrent chez elles — seules, les femmes riches indépendantes, celles qui parlent une langue étrangère, les femmes qui sont la cible d'injures racistes et celles qui franchissent la « barrière de couleur ». Moyen d'attaque tout prêt, le stigmaté de putain peut être utilisé contre n'importe quelle individuée (ou groupe de femmes) qui suit ou bien conteste le modèle du bon droit des hommes (quoiqu'elle fasse, elle est condamnable). Bien entendu, celles qui sont stigmatisées dans un contexte politique, culturel ou historique donné, comme les femmes non voilées, les veuves ou même les prostituées, ne seront pas forcément, dans un autre contexte, des cibles principales. L'analyse porte ici davantage sur le

mécanisme général du contrôle social sexiste que sur des manifestations locales du pouvoir masculin.

Il n'est pas rare que des femmes non prostituées luttent contre le stigmate de putain en refusant l'identification aux prostituées : « Je ne suis PAS UNE PUTAIN. » Cette résistance est vaine, car le privilège de se définir soi-même n'est pas permis aux accusé/e/s, et elle constitue un déni de soi, car se dissocier du label de « putain » signifie pour les femmes renoncer à des libertés réservées aux hommes. Les militantes pour les droits des prostituées, se méfiant des coûts de la légitimité, tentent de désamorcer la brûlure du stigmate de putain en assumant sans honte l'insulte, d'une manière très comparable aux lesbiennes qui ont assumé le mot « gouine ». Taslima Nasreen — la courageuse écrivaine du Bangladesh condamnée à mort par les fondamentalistes islamiques — décrit « le simple mot “pute” » comme une « arme virile et fatale [...] Si je l'ai évoquée ici, c'est pour montrer [aux hommes] que nous [femmes] savons quelles stratégies ils utilisent. Et une stratégie devient inefficace quand elle perd tout son mystère » (Nasreen, 1991/1994, pp. 65-67).

La participation des prostituées au débat public démystifie le stigmate de putain et amène à l'existence les objets d'attaques sexistes. Le présent travail aurait été inenvisageable sans la force subversive que représente la transformation du prototype de la putain ou prostituée en sujet historique. Comme l'écrit la sociologue Colette Guillaumin (1981/1992, p. 236-237) :

« ... devenir un objet dans la théorie était la conséquence nécessaire de devenir un sujet dans l'histoire. [...] Le soulèvement politique des femmes, le développement de la conscience propre de leur existence sociale cassait la compacité du discours que tenait sur elles la société dominante. Et du coup faisait du groupe des femmes un existant sociologique [...] » (italiques de l'auteur).

L'impact politique des prostituées militantes et des « alliances entre putains, épouses et gouines » organisées par des prostituées était très important dans les années quatre-vingt (voir Bell, 1987 ; Delacoste & Alexander, 1987 ; Jaget, 1975 ; Perkins & Bennett, 1985 ; Pheterson, ed., 1989 ; *Prostituiertenprojekt*, 1988 ; et ici l'Annexe A). Avec le soutien parallèle

d'une vague de recherches féministes sur la prostitution (voir note 4), les témoignages et les contestations mirent à jour l'utilisation systématique et extensive du stigmate de putain contre les femmes, et firent de la prostitution un sujet d'importance politique et d'intérêt conceptuel croissants. Certes, reconnaître la valeur heuristique de la prostitution n'était pas nouveau ; des féministes se sont attachées au sujet depuis plus de cent ans.⁸ Mais ces deux dernières décennies d'auto-organisation de la part des prostituées semblaient laisser prévoir une percée vers une prise de conscience et une solidarité entre les femmes.

Un tel optimisme était peut-être prématuré. De nouvelles vagues de théorisations de la société, des plus sobres aux plus sensationnelles, ont continué à extraire la prostitution de son contexte plus large, soit en se centrant uniquement sur elle — et invariablement, uniquement sur les femmes qui en portent la marque — soit en l'excluant entièrement des études sur les relations entre les sexes. Il semble donc utile de caractériser, ne serait-ce que brièvement, le cadre féministe qui entoure les textes présentés ici, cadre qui tend à apparaître, comme en un fondu enchaîné, plus ou moins net selon que les sociétés relâchent ou resserrent leur contrôle sur les femmes.

⁸ Voir notamment Walkowitz (1980 ; 1983) pour son examen rigoureux et exemplaire de la controverse qui eut lieu du milieu à la fin du XIX^e siècle entre féministes, et entre les féministes et les autorités (médecins, législateurs et policiers). Au XX^e siècle, des écrivaines et militantes féministes individuelles comme Emma Goldman (1917, pp. 177-194) et Crystal Eastman (1925, pp. 128-131) aux États-Unis, Aletta Jacobs (1924) aux Pays-Bas, Simone de Beauvoir (1949, tome II, chap.viii) en France et Kate Millett (1971/1972) aux États-Unis parlent de la prostitution comme paradigme de la condition des femmes. Dans les années quatre-vingt, la prostitution (et la pornographie) occupa à nouveau le devant de la scène en tant que question féministe en Amérique du Nord, avec ce qui fut appelé les « *Sex Wars* », les Guerres du Sexe entre féministes (voir deux des textes les plus importants de cette période : Snitow, Stansell & Thompson, 1983 ; et Vance, 1984).

L'asymétrie de genre dans la tradition et la loi

Quatre institutions clés réglementent les relations entre hommes et femmes : l'hétérosexualité obligatoire, le mariage, la reproduction et la prostitution.⁹ Chacune de ces institutions est asymétrique, en ce que : (1) la classe *hommes* a davantage d'autorité, d'autonomie, de droits, d'accès aux ressources, d'argent et de statut que la classe *femmes* ; (2) les femmes doivent fournir des services aux hommes ; (3) la violence (ou la menace de violence) de la part des hommes sert à intimider, contrôler et approprier les femmes. Bien que ce schéma de l'asymétrie de genre soit commun aux quatre institutions, la prostitution est illégitime en ce qui concerne les femmes, tandis que l'hétérosexualité, le mariage et la reproduction sont les critères fondamentaux de leur légitimité. Le prisme de la prostitution voudrait nous faire croire que les femmes sont soit légitimes soit illégitimes, qu'il est impossible qu'une mère hétérosexuelle mariée soit une putain, et qu'une putain est obligatoirement une perverse non-épouse et non-mère.¹⁰ En

⁹ Une littérature considérable existe sur ces questions. Mentionnons quelques classiques qui méritent d'être toujours rappelés : sur l'hétérosexualité obligatoire, Bunch (1975), Rich (1980/1981) et Wittig (1980a) ; sur le mariage et la reproduction, les classiques du tournant du siècle que sont Gilman (1898/1966), Hamilton (1909/1981) et Pelletier (1914/1978) ; pour des analyses féministes matérialistes contemporaines, Delphy & Leonard (1992) sur le mariage, Tabet (1985/1998) sur la reproduction, Rubin (1975/1998) pour une analyse globale de la domestication des femmes dans le « système de sexe/genre » et Guillaumin (1978/1992) pour une analyse globale de l'appropriation des femmes ou « sexage ». En ce qui concerne la prostitution, les références bibliographiques se trouvent tout au long du présent volume.

¹⁰ À partir de son enquête de terrain à Nairobi, Karen Booth signale que les femmes qui vont dans les cliniques de planning familial sont considérées comme « des femmes bien, préoccupées de reproduction et non de sexualité » tandis que celles qui vont dans les consultations pour MST sont considérées comme « des femmes mauvaises, préoccupées de sexe et non de reproduction » ; ce biais a une grande influence sur la manière dont chacun de ces programmes traite les femmes et répond à leurs besoins en matière de services médicaux (communication personnelle ; pour plus de détails, voir Booth, 1995). Et selon Priscilla Alexander, « l'Organisation Mondiale de la

réalité, tant l'idée de « la putain comme prostituée » que celle de « la putain comme impudique » sont des stigmates incorporés au modèle général de la vie des femmes.

Étant donné les problèmes méthodologiques inhérents à la constitution de la catégorie « prostituée » (voir le chapitre 2), il est difficile, voire impossible, d'obtenir des statistiques sur le nombre de mères hétérosexuelles mariées qui travaillent comme prostituées, et encore plus difficile de les interpréter. Si l'on conserve à l'esprit cette qualification — ou plutôt cette disqualification —, tout porte à penser que les femmes qui travaillent comme prostituées sont tout autant susceptibles d'avoir des enfants à charge que les femmes en général, peut-être même encore plus dans la mesure où l'entretien des enfants est la principale raison pour laquelle elles travaillent comme prostituées (Vanwesenbeeck, 1994, p. 70). En ce qui concerne le mariage, des études montrent que les prostituées se marient beaucoup moins que les femmes dans leur ensemble, mais qu'elles auraient tout autant qu'elles un partenaire masculin stable.¹¹ Certaines recherches indiquent que les femmes alternent mariage(s) et prostitution ou bien, s'agissant de sociétés africaines, travaillent comme prostituées avant le mariage puis reprennent lorsqu'elles sont veuves ou divorcées

Santé tente actuellement d'intégrer dans le planning familial les tests et les soins concernant les MST et le VIH, mais l'idéologie qui oppose la femme "bien" à la femme "mauvaise" semble être un obstacle » (communication personnelle).

¹¹ Les calculs de Ine Vanwesenbeeck (1994) montrent qu'un nombre plus considérable de femmes travaillant comme prostituées que de femmes en général sont célibataires (56% contre 21%) ou divorcées (23% contre 8%) et que beaucoup moins sont mariées (21% contre 71%), mais que le pourcentage de prostituées ayant un partenaire masculin stable (68%) est semblable à celui de la population générale des femmes mariées (pp. 67-70). Il faut savoir toutefois que les femmes de l'échantillon de prostituées établi ci-dessus pourraient bien, deux ans plus tard, remplir les conditions pour entrer dans l'échantillon de la population générale, ou même être comptées comme prostituées en un lieu et comme non-prostituées en un autre. Citons en exemple ce que disait une femme latino-américaine qui travaillait secrètement comme prostituée en Europe pour subvenir aux besoins d'une dizaine de membres de sa famille dans son pays : « Ici je suis une putain, là-bas je suis une dame » (Brussa, 1994, p. 42).

(Tabet, 1989, p. 207-208) ; de même, en dehors de la prostitution, il est courant que les femmes travaillent à l'extérieur avant de se marier, entre des mariages, ou après. Les prostituées discutent souvent de la résistance du mari à leur travail, tout comme les femmes qui travaillent dans d'autres domaines. En ce qui concerne la sexualité, les chercheurs semblent s'intéresser particulièrement au lesbianisme chez les prostituées. La plupart des travaux font état d'une préférence pour l'hétérosexualité chez les prostituées femmes (Earls & David, 1989a), mais certains révèlent de fait un pourcentage de lesbiennes plus élevé chez les prostituées que chez les femmes en général (pour une étude non homophobe, voir James, 1977, p. 400). Certaines travailleuses du sexe émettent l'hypothèse d'un pourcentage de lesbiennes légèrement plus élevé que la moyenne chez les prostituées, les femmes cadres, les militantes féministes, les athlètes femmes et les intellectuelles (communications personnelles). Bien sûr, les « pourcentages plus élevés », s'ils existent, n'en représentent pas moins une minorité dans ces groupes.

Pour qu'une femme tombe en disgrâce, il n'est pas nécessaire qu'elle s'écarte complètement des codes de la reproduction, du mariage et de l'hétérosexualité. Toute faille ou inconvenance dans la chaîne hétérosexualité-mariage-enfants peut être utilisée pour rationaliser le stigmate de putain et ses sanctions. Les femmes soupçonnées d'avoir des rapports hétérosexuels multiples, ou qui franchissent en se mariant les barrières de couleur, d'ethnie, de religion ou de classe, ou qui enfantent soit à partir d'unions aussi infâmes soit tout à fait hors mariage, peuvent — selon le degré de rigidité du contrôle masculin local — perdre leur standing social, leurs droits civils et la protection de l'État. De même, les femmes qui refusent de devenir ou de rester hétérosexuelles — « transfuges de la classe des femmes » selon l'expression de Monique Wittig (1980b et 1992) —, les femmes qui quittent leur mari (que ce soit pour cause d'exploitation et de mauvais traitements ou simplement par ennui) et celles qui quittent leurs enfants peuvent être confrontées à l'ostracisme social, au blâme légal et à la violence allant jusqu'au meurtre. À titre d'exemple, une statistique des homicides commis aux États-Unis entre 1976 et 1984 montre

que « un tiers au moins des femmes assassinées le sont par leur mari ou leur petit ami, et pour avoir le plus souvent manifesté leur indépendance de la façon la plus intime qui soit, en décidant de partir ou de divorcer » (Faludi, 1991/1993, p. 22).

Parfois les femmes prennent appui sur un statut légitime d'épouse ou de mère pour recouvrir un statut illégitime. Par exemple, en France, dans le communiqué annonçant leur révolte contre les violences, les prostituées déclarèrent : « Ce sont des mères qui vous parlent » (Jaget, 1975, p. 21). Si cette stratégie peut rapporter un certain degré de sympathie, elle ne sert en rien à légitimer en tant que telles les femmes stigmatisées. Et, s'agissant du jugement social ou étatique, le statut de prostituée est plus à même de disqualifier la mère que le statut de mère de donner qualité à la prostituée.

C'est la transparence du comportement prostitutionnel qui lui donne à la fois son relief en tant que transgression et son caractère distinctif dans les rapports de genre. Contrairement à ce qui a lieu dans les relations légitimes comme le mariage, dans la prostitution les rapports sexuels avec les hommes sont explicitement reconnus comme étant, pour les femmes, du travail ; dans de bonnes conditions, lorsque la femme agit de façon indépendante, le travail est négocié en fonction du temps (une durée limitée et comprise dans des horaires de travail choisis par elle, au lieu d'une durée illimitée et à la demande), des actes précis (selon un accord préalable) et un prix (en argent ou en biens) (Tabet, 1987 ; 1991). La femme entre de cette façon en tant que sujet dans une relation avec les hommes où existe davantage de réciprocité que dans la situation conjugale de service non reconnu et illimité. Néanmoins, la réciprocité demeure asymétrique : elle a besoin d'argent, il veut du sexe.

La différence légale entre mariage et prostitution correspond à la différence entre appropriation privée et appropriation publique des femmes (Guillaumin, 1978/1992). Alors que les lois matrimoniales codifient la possession d'une femme (ou de plusieurs, selon les normes culturelles) par un mâle individuel, les lois et coutumes sur la prostitution codifient la manière dont

un État, une société ou un groupe réglementent et punissent les « *loose women* », les femmes de mœurs dissolues (« relâchées »).¹² Toutes les femmes appartiennent à la même classe de sexe subordonnée, mais le statut de groupe qui leur est commun a des chances d'être plus évident — y compris pour elles-mêmes — lorsqu'elles sont collectivement *on the loose* (en cavale) que lorsqu'elles sont individuellement *in the noose* (prises au collet).

Il est important de souligner qu'aussi bien les lois sur la prostitution que celles sur le mariage renforcent, plus qu'elles n'empêchent, les contraintes discriminatoires que subissent les femmes, car elles sont complices du contrôle masculin du comportement sexuel, reproductif et économique des femmes. Les lois sur la prostitution, notamment, ne condamnent ni la discrimination ni les sévices — contrairement à ce que croient beaucoup de gens — mais bien plutôt (et c'est un thème qui court dans l'ensemble de ce livre) les initiatives économiques et géographiques de femmes et de leurs associés (qu'ils soient choisis ou imposés). À souligner aussi, bien que ce soit évident et admis, le fait que le service sexuel (et le service domestique et reproductif) de la femme à l'homme n'est, en soi, ni illégal ni socialement irrecevable ; au contraire, on attend, voire on exige, des femmes qu'elles fournissent des services sexuels aux hommes, que le contexte en soit légitime ou non.¹³

¹² L'organisation états-unienne des Droits des Prostituées, du nom de COYOTE (*Call Off Your Old Tired Ethics* : À bas votre vieille morale usée), se présente sur les T-shirts et autre matériel de propagande comme *A Loose Women's Association* (Association de Femmes Relâchées). « Relâchée » signifie ici la (recherche de) liberté, à la fois sexuelle et géographique. L'architecte en chef de ces slogans lourds de sens est la fondatrice de COYOTE, Margo St. James. En plus de l'acronyme, le coyote est un symbole pertinent pour les prostituées car, par leurs persécutions, les propriétaires de ranchs obligent cet animal à migrer.

¹³ Les religieuses constituent la principale catégorie institutionnelle de femmes dont il n'est pas exigé — ni autorisé — qu'elles fournissent des services sexuels et reproductifs aux hommes. À partir d'une vaste recherche sur les religieuses canadiennes-françaises depuis le début du siècle, les sociologues Danielle Juteau et Nicole Laurin montrent que, bien que ne donnant pas de services sexuels et reproductifs aux hommes, les religieuses